

Janvier 2015



Chers membres de l'AGMEP primaire,  
Chers collègues MDAS EP primaire,

Pour faire suite à notre mot d'ordre de juin dernier concernant la rentrée scolaire 2014-2015 et afin de rester cohérent pour la future rentrée scolaire 2015-2016, **nous vous invitons à refuser toutes propositions d'heures payées au cachet ainsi que tout bénévolat pour l'organisation de manifestation scolaire hors temps scolaire.**

Cependant, n'hésitez pas à accepter toutes les heures au poste possible qui vous permettraient d'alléger votre temps d'enseignement face aux élèves, soit les heures proposées par le canton ou celle(s) que vous aurez pu élaborer au sein de votre établissement en concertation avec votre direction.

Au sujet du programme « Santescalade », nous vous invitons vivement à ne plus entrer en matière à l'avenir et à le déléguer soit aux associations de parents d'élèves, soit aux enseignants titulaires qui le souhaitent puisque ce sont des heures payées au cachet, non obligatoires et en dehors du temps scolaire. Le plus dur a été de le refuser une fois ! **Maintenez le cap pris lors de cette rentrée...acceptons uniquement des heures au poste !!!**

Par ce mail nous tenons à vous remercier d'avoir tenu face à toutes les pressions qui se sont exercées sur vous durant cette rentrée scolaire, nous sommes conscients que cela n'a pas été facile pour certains et nous souhaitons vous redire notre gratitude pour avoir tenu bon face à des reproches injustifiés et destructeurs.

Nous pouvons être fiers de la solidarité que notre profession a connue puisqu'à 99,9% notre mot d'ordre a été soutenu et je crois que nous ne nous en portons pas plus mal vu les nouvelles responsabilités qui nous sont tombées dessus avec l'introduction du mercredi matin, il aurait effectivement été suicidaire d'en faire encore et toujours plus.

Prochainement vous allez recevoir votre feuille de vœux pour la rentrée scolaire 2015-2016, anticipez avec votre direction d'établissement son remplissage puisqu'il faudra annoncer à l'avance les heures au poste cantonal et/ou d'établissement que vous souhaitez comptabiliser dans vos vœux horaires. Les propositions de mandats cantonaux pour des heures seront bientôt envoyées par Monsieur Baillif.

Cependant, à l'heure actuelle, nous vous demandons de **rester vigilants sur les heures au poste**, inscrites à votre horaire, car il est fort possible que les **heures administratives et face aux élèves soient comptabilisées différemment** (par exemple, face aux élèves périodes de 45 minutes, administrative 45 ' x 1.8 = 81 minutes si comme au secondaire mais nous attendons la confirmation de la direction). Ceci est en cours de discussion avec la DGEO et vous serez informés, tout comme nous, dans le courant du mois. (Actuellement 38,5 périodes pour une heure au poste et dans le futur environ 64 périodes pour une heure au poste).

**Sachez que le comité s'oppose fortement à cette modification, elle en fera part à la SPG si cela est confirmé.**

En vous remerciant d'avance pour tout le travail que vous effectuez avec vos élèves, particulièrement ce que vous faites en plus pour eux et qui n'est pas, ou n'a pas été, reconnu à sa juste valeur. Nous ne pouvons que vous soutenir et vous encourager à demander des heures au poste afin que votre travail soit valorisé.

Votre comité AGMEP